

Dijon, le 07 juin 2025,

PRIDE 2025 : nouvelle interdiction du parcours de la manifestation

Notre organisation syndicale avait fait le choix cette année de s'associer à l'association Les Orageuses pour co-déclarer la « PRIDE 2025 » ce samedi 14 juin 2025 à Dijon et permettre ainsi une manifestation festive pour dénoncer encore et toujours les discriminations qui pèsent sur les LGBTQI, et réclamer l'égalité de droit.

Malheureusement, à peine la déclaration déposée, **la Préfecture a pris attache de notre organisation pour annoncer une interdiction de tout parcours en centre-ville de Dijon** et de convoquer nos responsables syndicaux en préfecture ce vendredi 06 juin. Pourtant, les manifestations déclarées et organisées par notre syndicat cette année comme le samedi 8 mars et le samedi 5 avril se sont déroulées sans encombre.

Lors de ce rendez-vous, la préfecture a directement annoncé sa volonté d'interdire tout parcours dans le centre-ville de Dijon et de proposer le même parcours que l'an dernier qu'elle avait imposé obligeant un référé-liberté au tribunal administratif de la part de la CGT 21, FSU 21 et Solidaires 21. Proposition provocante.

La volonté est une nouvelle fois de vouloir invisibiliser les revendications des personnes LGBTQI en autorisant un parcours en dehors du centre-ville où il n'y a personne. Affligeant. Les PRIDES ont justement pour objectif de visibiliser et de réaffirmer l'importance des luttes contre les discriminations et violences dont sont toujours victimes les LGBTQ+.

Face à la volonté préfectorale, notre organisation fait un choix clair : Non, cette année nous n'irons pas faire de référé-liberté au Tribunal Administratif comme l'an dernier ; Non, cette année nous ne négocierons pas un énième parcours qui sera insatisfaisant dans tous les cas.

En effet, nous laissons aux pouvoirs publics assumer leur choix d'une interdiction de parcours en centre-ville qui n'aura comme seule conséquence de permettre une répression.

De facto, notre organisation syndicale se retire de toute négociation avec l'appareil répressif d'Etat et laisse seule la préfecture gérer ses propres turpitudes. On ne négocie pas à coups de bâtons ou sous la menace de gaz lacrymogène.

La décision de la préfecture est d'autant plus ubuesque face à la montée des discours réactionnaires et LGBTQIphobes, à la multiplication des violences verbales et physiques tant en France qu'à l'étranger à l'encontre des minorités et aux politiques libérales qui accroissent la vulnérabilité de celles et ceux qui subissent déjà quotidiennement les oppressions.

Solidaires 21 défend toute personne victime de discriminations liées à son orientation sexuelle et revendique l'égalité des droits pour toutes ! C'est pour cela que nous soutiendrons toutes les initiatives qui se dérouleront à Dijon, le samedi 14 juin autour de la PRIDE ! C'est par la rue qu'il faut arracher l'égalité des droits !

Mobilisons-nous pour l'émancipation et l'épanouissement de toutes et tous ! Descendons dans la rue, continuons de nous battre pour de véritables politiques de lutte contre les LGBTQIphobies et contre le sexisme !